

ressentie à leur endroit est colossale. Elle donne au Grand cañon l'apparence d'une raie séparant les cheveux. Assez de traits à propos des chevelures. Les nouveaux sommets d'arrogance et de suffisance affichés par le gouvernement font paraître les Rocheuses comme une version de leurs contreforts. Il semble que nous ayons maintenant un Canada «incroyable». Les prédictions du ministre à l'égard de la position financière du gouvernement lui ont donné du fil à retordre. J'ai parlé de l'expérience de 1968-1969.

Le 12 mars 1970, le ministre a prévu un excédent budgétaire record d'environ 300 millions de dollars.

L'hon. M. Benson: Il y a eu ensuite quatre modifications.

L'hon. M. Stanfield: En effet, mais en décembre dernier cet excédent était devenu une prévision de déficit de 320 millions de dollars, et vendredi dernier, il fut question d'un déficit d'environ 420 millions. Une simple erreur de 720 millions depuis la première prédiction.

L'hon. M. Benson: C'est faux.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre prétend aujourd'hui, comme j'en étais sûr, que la raison de l'écart est la révision constante du budget (budgeteering), ou ce que certains préfèrent appeler l'inexactitude constante du budget (budget erring), qui est censée suivre l'évolution de l'économie. Tout cela est bel et bon; mais, en réalité, le gouvernement est forcé de faire cette révision, d'intervenir constamment, à cause de ses prévisions erronées sur tous les aspects du développement économique. Au début de l'année, j'ai dit que, à moins que le gouvernement ne déploie des efforts considérables, le taux de chômage ne tomberait pas au-dessous de 6 p. 100 sur une base désaisonnalisée au cours de 1971. Les partisans du gouvernement m'ont appelé prophète de malheur, ce qui était faux. J'essayais tout simplement d'être réaliste et d'exprimer de façon concrète l'inquiétude des Canadiens à l'égard du chômage.

● (4.50 p.m.)

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: J'essayais seulement d'avertir le gouvernement et de lui signaler où nous conduisaient ses politiques. Je le répète aujourd'hui, à moins que le gouvernement ne stimule bien davantage l'économie, le taux de chômage désaisonnalisé ne baissera pas au-dessous de 6 p. 100 au cours de l'année. Outre les assurances incroyables du ministre des Finances que la situation va s'améliorer, les Canadiens n'ont reçu du gouvernement aucun renseignement sur ce point.

Où sont les prévisions du gouvernement concernant le chômage dans les mois à venir? En a-t-il fait? Quand le gouvernement parle de chômage élevé, qu'entend-il? Peut-être sera-t-il satisfait de 5, 5½ ou 6 p. 100 puisque le taux n'a pas encore baissé à 6 p. 100. Le ministre ne nous le dira pas. Pourquoi? Que cherche-t-il à cacher? Et son gouvernement ne sait-il pas déjà à quel point ses promesses sont creuses? Ne sait-il pas maintenant—mais j'espère que cela n'arrivera pas—que la situation va encore empirer? La population a droit à cette information.

[L'hon. M. Stanfield.]

Le silence du gouvernement au sujet des prévisions concernant le chômage est plus éloquent que ses propos concernant les prévisions économiques. Et pourtant, à mesure qu'il avance dans le temps, semant l'incertitude autour de lui, ce gouvernement continue à se vanter d'avoir doublé le cap et évité ce qu'il appelle une pause dans notre relance économique. Rien dans le budget ne nous autorise certes à croire que le gouvernement se rend compte de ses erreurs passées. Rien dans ce budget ni dans les documents remarquablement suffisants qui l'accompagnaient, ne nous permet de croire que le gouvernement même aujourd'hui soit conscient des effets désastreux de ses politiques. Je dois reconnaître qu'il y avait un paragraphe dans les documents budgétaires qui permettait d'entrevoir la réalité. Je veux parler du paragraphe suivant qu'on retrouve à la page 12 des documents budgétaires distribués à la Chambre il y a une semaine, je crois:

Pendant que le Livre blanc a été en voie de préparation, les estimations provisoires des revenus et des dépenses au niveau national pour le premier trimestre de 1971 ont été publiées. Le taux de croissance du volume de production désaisonnalisé et aux taux annuels a été estimé à 2.5 pour cent comparativement à plus de 6.0 pour cent au quatrième trimestre de 1970, ce qui soulève la question à savoir si la reprise a été soutenue.

Ainsi, on nous laisse au moins entrevoir la réalité, monsieur l'Orateur. C'est peu, mais il y a au moins eu quelqu'un d'assez réaliste parmi les rédacteurs de ces documents budgétaires pour se rendre compte qu'il fallait y mettre un peu de vérité. La situation de notre économie demeure précaire. Je pense toujours qu'on ne saurait mieux décrire la situation, tant au point de vue humain qu'économique, qu'en disant qu'un chômage généralisé et persistant constitue une flétrissure pour l'économie canadienne. C'est pour cette raison que nous avons demandé des réductions d'impôts d'un tout autre genre que celles prévues dans le budget présenté par le gouvernement.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Nous avons sans doute parlé en vain. Nous voyons ce qu'il en est résulté. Nous avons affaire à un gouvernement qui, dans ce domaine, demeure incapable de prêter l'oreille à ce que disent les autres ou de tenir compte des indices qu'il a sous les yeux. Nous avons affaire à un gouvernement qui manifeste sur ce plan un entêtement et un aveuglement plus grands que jamais. Nous avons affaire à un gouvernement qui refuse d'écouter ce qu'on lui dit et qui se refuse à prendre des mesures intelligentes en vue d'assurer la relance de l'économie. On est en droit de se demander comment il peut faire cadrer un tel comportement avec la réforme fiscale qu'il nous a soumise.

Voilà un gouvernement en pleine retraite sur toute la ligne. Voilà un gouvernement qui donnait l'impression d'avoir entendu raison. C'est un gouvernement humble, gentiment raisonnable, qui s'est instruit par le dialogue et qui s'est laissé influencer par l'opinion publique. Monsieur l'Orateur, je n'ai pas besoin d'énumérer tous les points du Livre blanc qui marquent une retraite. J'estime que ces suppressions sont salutaires. Nous acceptons ces modifications et, avec d'autres députés, nous revendiquons une grande partie du mérite d'avoir présenté les propositions et provoqué les modifications.

Des voix: Bravo!